

DÉBAT PUBLIC

Parc éolien en mer
au large de Courseulles-sur-Mer

CAHIER D'ACTEUR

N° 9 - JUILLET 2013

Ces contributions sont éditées par la Commission Particulière du débat public (CPDP) qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.



EUROPE ECOLOGIE LES VERTS :

Europe Ecologie Les Verts (EELV) est le principal mouvement politique écologiste français. La structure régionale EELV en Basse-Normandie compte dans ses rangs, une députée, un groupe de neuf conseillers régionaux (dont trois vice-présidents) et de nombreux élus municipaux et communautaires. Elle s'investit dans le débat sur le parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer car ce projet s'inscrit dans le cadre du développement des énergies renouvelables qui est un des piliers de la transition énergétique. Pour les écologistes, la transition énergétique constitue une solution à la crise actuelle et un moyen d'éviter celles de demain.

COORDONNÉES :

Europe Ecologie
Les Verts Basse-Normandie
25 rue Varignon
14000 Caen
<http://bassenormandie.eelv.fr/>

Retrouvez plus d'informations sur la position d'EELV sur la transition énergétique:
<http://energie.eelv.fr/transition-energetique-livret>

Dans le cadre du débat public organisé par :

cndp
Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

L'ÉOLIEN EN MER, UN PILIER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les écologistes défendent la transition énergétique, qui est pour eux la triple solution au dérèglement climatique, à la précarité énergétique et à la dépendance aux énergies fossiles et nucléaire. Cette transition énergétique s'appuie sur trois piliers : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la montée en puissance des énergies renouvelables. Le futur parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer fait partie de ce troisième pilier. Il constitue l'un des quatre projets éoliens offshore retenus dans le cadre du premier appel d'offres de cette nature en France, lancé par l'Etat en 2011.

Le développement des énergies marines renouvelables ouvre de vastes perspectives économiques à la Basse-Normandie qui a l'occasion de devenir une région motrice en la matière et sortir ainsi de sa dépendance à l'industrie nucléaire, avec la création de nombreux emplois directs et indirects à la clé.

L'éolien offshore est aussi un moyen d'ajouter une source de production d'énergie - qui a déjà fait ses preuves ailleurs en Europe et dans le Monde - au mix énergétique dont notre pays a besoin. En raison du choix politique, fait il y a plusieurs décennies, du tout électrique pour le chauffage, couplé à la faiblesse de l'isolation thermique du parc immobilier, la France consomme à elle seule la moitié de la production d'électricité européenne et consacre 40 % de sa consommation énergétique à se chauffer. Mais ce handicap peut devenir un atout car, de fait, il existe un vivier important d'économies possibles et d'emplois non-délocalisables garantis.

cndp
Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

NOTRE AVENIR ENERGÉTIQUE

Un moyen de s'affranchir du nucléaire et des énergies fossiles

Pour EELV Basse-Normandie, la sortie du nucléaire est une obligation politique, technique, financière et morale. Les écologistes demandent la sortie du nucléaire en vingt ans, délai suffisamment long pour préparer l'après-nucléaire, sans pour autant nécessiter la construction de nouvelles centrales. Pour ce faire, il est donc indispensable de diversifier les manières de produire de l'électricité afin de couvrir nos besoins.

L'éolien offshore, grâce à son potentiel national estimé à 20 000 MW, est une des manières de produire de l'électricité d'origine renouvelable. Le premier appel d'offres, lancé par l'État en juillet 2011, concerne cinq projets de parcs éoliens en mer (quatre ayant finalement été retenus), dont celui de Courseulles-sur-Mer (450 MW). Ils devront fournir une puissance de 2 000 MW sur l'objectif de 6 000 MW prévus par le Grenelle de l'environnement, selon l'engagement européen de la France. Ces objectifs devront être atteints pour 2020. La France doit encore accentuer ses efforts pour atteindre cet engagement, notamment en lançant de nouveaux appels d'offres pour l'éolien en mer. Enfin, contrairement à ce qui est parfois avancé, l'éolien n'est pas une source d'énergie intermittente mais variable. Ces variations sont prévisibles et il est possible de les anticiper afin d'ajuster la production d'électricité avec d'autres moyens existants, ce qui permet d'assurer en permanence l'équilibre du réseau.

La possibilité d'un nouveau mix énergétique

D'autres sources de production d'électricité doivent coexister pour créer un "mix énergétique". L'utilisation de la biomasse, du photovoltaïque, de la géothermie et de l'hydraulique sont autant de sources de production d'électricité qui ne s'opposent pas mais se complètent. C'est tout particulièrement vrai de l'éolien terrestre, petit ou grand (dont le potentiel pour toute la France est évalué à 40 000 MW), qui doit être tout aussi puissamment développé que l'éolien offshore. La question de son acceptation sociale doit être débattue et les projets concertés, mais nous considérons que ces énergies, comparées au risque de l'électricité nucléaire (encore sous-estimé et occulté en France), répondent à l'intérêt général. Ces différentes sources d'énergies doivent être développées pour assurer notre avenir énergétique.

Des réponses multiples au défi de l'énergie

La réponse au défi de l'énergie est multiple. La transition énergétique n'est pas seulement le recours aux énergies renouvelables. Il est en effet indispensable de mettre en place des politiques volontaristes d'économies d'énergie dans les logements, le bâtiment, l'industrie, les transports, etc. Car l'énergie la moins chère, et la moins polluante, est toujours celle que l'on ne consomme pas. Notre ambition est de réduire notre consommation d'énergie primaire (c'est-à-dire non transformée) de 65% d'ici à 2050, par rapport au niveau de 2010, comme le préconise le scénario Négawatt.

EELV défend aussi une plus grande décentralisation de la production d'électricité. Nous ne souhaitons pas opposer projets industriels et projets de plus petites tailles, nécessitant des investissements de moins grande ampleur : les deux types de projets sont utiles et complémentaires. Il est important de soutenir des productions d'électricité renouvelables de moindre envergure (par exemple, à l'échelle d'une intercommunalité), avec l'implication des citoyens, tant dans le développement des projets que dans leur financement.

L'indépendance énergétique doit en effet passer par les territoires, bien que cela soit rendu difficile par la centralisation du réseau électrique (grosses unités de production, éloignement des lieux de consommation, nécessité d'infrastructures de transport colossales), dont la nouvelle ligne THT Cotentin-Maine est le pire symbole en Basse-Normandie.





L'ENJEU ÉCONOMIQUE

Une chance pour l'emploi local

Le projet de parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer va créer des emplois dans la région et dans le grand Ouest, à Ouistreham pour la maintenance, à Cherbourg et à Saint-Nazaire pour la fabrication et l'assemblage des éoliennes. Dans le contexte de crise économique que l'on connaît, c'est une bonne nouvelle.

Pour les écologistes, cette nouvelle aventure industrielle devrait permettre d'amorcer la sortie de la dépendance économique et mono-industrielle de notre région vis-à-vis du nucléaire. La Basse-Normandie est à la croisée des chemins, avec la possibilité de devenir une région motrice en termes d'énergies marines renouvelables (EMR), et de sortir du désastre industriel de l'EPR de Flamanville. Le nucléaire n'est pas porteur d'avenir, si ce n'est en se spécialisant dans le démantèlement, ce que nous souhaitons par ailleurs.

Avec les EMR et leurs perspectives de création d'emplois, la diversification des filières industrielles constitue une protection pour l'économie bas-normande. Les acteurs publics l'ont bien compris et se mobilisent afin de maximiser ce potentiel. Des formations professionnelles spécifiques sont en train de se mettre en place dans la région pour répondre aux besoins et contribuer à la recherche et au développement de cette filière.

Les moyens qui restent outrancièrement mobilisés sur le nucléaire sont appelés à être réorientés vers les énergies renouvelables. Nous, écologistes, pensons que la transition énergétique et la conversion écologique de l'économie ne pourront être vraiment efficaces qu'en parallèle de l'abandon de la politique de soutien au nucléaire menée depuis trop longtemps en France.

La fiscalité : une retombée concrète pour le territoire

Les recettes fiscales issues de la taxe sur les éoliennes en mer seront réparties entre les communes littorales et les acteurs de la pêche et des activités maritimes, en application d'un décret de 2010. Nous devons veiller à ce que ces nouvelles recettes soient investies dans des projets en lien avec le développement durable des territoires et la transition énergétique. Dans tous les cas, une transparence dans la gestion de ces fonds devrait être demandée à leurs bénéficiaires ainsi que la création d'un comité de suivi financier ouvert aux citoyens.



Un projet compatible avec le devoir de mémoire

Le projet de parc éolien ne sera pas sans impacts sur l'environnement. Il ne s'agit pas de les occulter mais il faut être attentifs et faire qu'ils soient les plus faibles possibles. Les inquiétudes qui s'expriment lors de ce débat public doivent être prises en compte. C'est vrai, les éoliennes en mer seront visibles depuis les côtes, du moins par beau temps... Et même si la conception du projet vise à les réduire, les effets sur le paysage doivent être discutés et étudiés avec précision. Ce qui aboutira à une plus large acceptation des éoliennes. EELV considère que cet impact visuel n'est pas une raison suffisante pour remettre en cause ce projet. Les éoliennes seront, certes, visibles depuis différents sites du Débarquement de juin 1944, lieux emblématiques qu'il faut préserver et auxquels nous sommes profondément attachés. Mais ce devoir de mémoire n'est pas contradictoire avec le développement durable et la création d'activités économiques porteuses de sens. En assurant les besoins énergétiques des générations présentes et futures, le parc éolien participera à fonder une indépendance énergétique respectueuse des hommes, de l'environnement, et source de paix. Le partage de ces valeurs facilitera son intégration dans le cadre de vie de nos plages historiques.



LIMITER LES IMPACTS

Rester vigilants sur le milieu naturel...

Différents aspects du projet éolien offshore méritent notre vigilance. Il s'agit notamment de limiter les impacts sur le milieu naturel en mer pendant la construction, l'exploitation, mais aussi, penser dès à présent au futur démantèlement du parc. A Ouistreham, l'aménagement de la base de maintenance devra respecter la zone Natura 2000.

Le raccordement électrique...

Par ailleurs, la question du raccordement électrique du parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer fera l'objet d'une enquête publique et d'une concertation ultérieure auxquelles les écologistes prendront part. Cette question est toutefois abordée dans l'actuel débat et mérite des éclaircissements. Le tracé choisi devra être celui ayant le moins d'impacts

possibles sur l'environnement (en mer comme sur terre), sur l'usage des terres agricoles et les zones d'habitation qui pourraient être situées à proximité. Il convient néanmoins d'être vigilant sur la puissance des champs magnétiques qui peuvent avoir des effets sur la santé et qui seront perceptibles en surface, à proximité du tracé d'enfouissement des câbles. Il faudra être attentifs aux mesures d'indemnisation apportées lorsque ce tracé passera sur le domaine privé. Il serait également souhaitable d'évaluer l'impact sur les eaux de baignade pendant la durée des travaux de raccordement.

La pêche...

Des questions subsistent aussi en ce qui concerne la pêche, une activité économique importante dans la région. Le choix de la zone pour installer les éoliennes en mer a été fait en concertation avec des comités de pêcheurs professionnels mais des inquiétudes demeurent quant à l'accès aux zones de pêche, l'indemnisation des pertes d'exploitation pendant les travaux, ainsi que sur les solutions techniques et les mesures de compensations envisagées afin d'assurer un retour pérenne de la ressource halieutique.

Conclusion

Le parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer entre pleinement dans le développement des énergies renouvelables qu'Europe Ecologie Les Verts considère indispensable pour répondre aux besoins énergétiques de notre pays. Il participera à la transition énergétique, nécessaire pour faire face à la raréfaction des énergies fossiles, réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du dérèglement climatique, sortir du nucléaire extrêmement dangereux et coûteux, produire plus efficacement et réduire la consommation ainsi que la précarité énergétique. EELV Basse-Normandie voit ce projet comme un espoir pour l'emploi et l'avenir de la région, à condition qu'il s'appuie sur une large concertation et une attention soutenue quant à ses impacts sur les activités humaines de proximité et l'environnement.



Commission particulière du débat public
Projet de Parc éolien à Courseulles-sur-Mer
60 rue de Saint-Malo
14 400 Bayeux
contact@debatpublic-courseulles.org

www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

